

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 3 (1867)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

LAUSANNE

15 AOUT 1867

3^e année.

N^o 16.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT : Pour toute la Suisse, 5 francs par an ; pour l'étranger, le port en sus. — Prix du numéro, 50 cent. — PRIX DES ANNONCES : 20 cent. la ligne ou son espace.

Les lettres et envois doivent être affranchis.

Il sera donné un compte-rendu de tout ouvrage dont la rédaction recevra un exemplaire.

Les réclamations concernant l'*administration* et l'*expédition* du journal doivent être adressées à M. *Estoppey*, gérant de l'*Éducateur*, à *Lausanne*, et tout ce qui regarde la *rédaction*, y compris les journaux d'échange, à M. *le professeur Daguet*, à *Neuchâtel*.

SOMMAIRE. De l'intuition selon la pédagogie nouvelle. — Quelques mots sur les bibliothèques des instituteurs (suite). — Le particularisme suisse. — Questions d'histoire et de géographie. — Chronique bibliographique (ouvrages de Curti et de V. Bouvard). — Chronique scolaire.

DE L'INTUITION SELON LA PÉDAGOGIE NOUVELLE

Un des ouvrages les plus remarquables de notre temps au point de vue pédagogique, c'est sans contredit l'*Encyclopédie pédagogique* de Schmid.

En parcourant cet excellent recueil, nous y avons trouvé entr'autres un article sur l'intuition, dû à la plume de M. Völter, que nous traduisons d'autant plus volontiers dans les colonnes de l'*Educateur*, que nous avons eu l'occasion de nous convaincre que beaucoup parlent d'intuition sans la connaître. Pour comprendre l'article qui suit, il faut se rappeler que Pestalozzi faisait de l'intuition une branche

particulière de l'enseignement, mais donnait pour point de départ l'étude du corps humain, que l'élève apprenait à connaître dans ses diverses parties.

« Les successeurs de Pestalozzi, dit l'article que nous traduisons, partent de la contemplation du corps humain, et, quelle que soit d'ailleurs la manière dont ils procèdent, se conforment à ce principe : prenez pour point de départ de l'intuition les objets les plus rapprochés de l'enfant. Cette sphère familière à l'enfant, c'est la salle d'école ou la maison paternelle. C'est certes quelque chose que l'enfant connaît bien, qu'il voit tous les jours, mais qui par là même ne doit pas précisément exciter beaucoup sa curiosité, ni beaucoup éveiller sa force pensante. L'enseignement doit évidemment avoir sa racine dans l'esprit de l'enfant et offrir des points d'analogie et de contact avec ce que l'enfant sait et connaît. Mais, d'un autre côté, il doit avoir à offrir à l'enfant quelque chose de nouveau, qui, tout en excitant son attention, fournisse de nouveaux aperçus à son intelligence, étende progressivement le cercle de ses idées par l'assimilation de ces éléments étrangers à sa vie intellectuelle propre. C'est l'affaire de l'instituteur de provoquer ce travail d'assimilation, en cherchant à les attacher aux connaissances acquises de l'enfant. Or, ce que Pestalozzi et ses disciples ont pris pour point de départ, le corps humain, la maison paternelle, l'école, c'est précisément ce qui se prête le moins à devenir la *gymnastique élémentaire de l'esprit de l'enfance*. Comme dit très bien Palmer (*Pédagogie évangélique*, 2^e édition, 1862) :

« Une scène tirée de pays lointains, lorsqu'on a eu soin de la prendre parmi les scènes ou les événements qui sont les plus à la portée de l'enfant et les plus apparents à son œil intérieur, a pour lui beaucoup plus d'intérêt et d'utilité que ce qui se passe journalièrement dans sa demeure, mais qui lui est étranger en réalité par l'indifférence qu'il y apporte. Les choses les plus élevées, les choses divines sont plus près de l'enfant que les choses banales de la vie ordinaire. » Le système d'analyse des objets prochains, recommandé par Pestalozzi et ses disciples, les a d'ailleurs induits à prendre pour point de départ et objet d'enseignement une chose qui appartient de sa nature à la sphère la plus étrangère à l'enfant et la plus au-dessus de sa portée, c'est-à-dire à l'anatomie ou à la technologie avec ses

diverses branches. Or, l'enseignement intuitif ainsi conçu est, il faut bien le reconnaître, une suite d'abstractions calculées pour donner à l'enfant la conscience logique et réfléchie du milieu environnant, du monde en un mot.

L'auteur de ces lignes, pour ce qui le concerne, regarde un enseignement intuitif à part comme tout à fait superflu. Il en est, à cet égard, de l'intuition comme des exercices d'intelligence qu'on se croyait aussi obligé d'enseigner à part. Il croit que le but qu'on cherche à atteindre par un enseignement intuitif isolé doit être, au contraire, poursuivi et réalisé par une meilleure méthode d'enseignement des diverses branches.

Mais on ne doit jamais perdre de vue ce point : c'est que ces choses ne sont point du domaine de l'école, devraient déjà être sues de l'élève avant son admission en classe, et qu'elles doivent être abandonnées dès que la facilité d'observer et de s'exprimer est tant soit peu développée chez l'élève. En aucun cas, on ne doit se laisser dominer par la préoccupation de faire faire à ses élèves un cours complet d'intuition et de s'y arrêter des années. La personnalité du maître est plus puissante que tout enseignement pour éveiller la spontanéité de l'entendement chez les enfants, et si cette personnalité manque, l'intuition ne servira pas à grand'chose. Là où elle existe, au contraire, et où la sagesse didactique s'allie à une virile bienveillance pour la jeunesse, le but sera aisément atteindre, à l'aide des divers enseignements inscrits au programme. C'est à ces enseignements que le maître doit initier le plus tôt possible ses élèves, par des exercices préliminaires, mis en œuvre selon le procédé intuitif. L'intuition ne peut cependant être formellement appliquée qu'à deux objets ou branches d'études : l'histoire naturelle et l'histoire.

Dans le champ de l'*histoire naturelle*, il faut commencer par mettre sous les yeux de l'enfant un à un les objets qu'il ne connaît pas ou qu'il connaît peu, en mélangeant habilement ce qu'il ne connaît pas avec ce qu'il connaît moins ou pas du tout, de manière à former transition entre ce qui lui est familier et ce qui lui est étranger. Les trois règnes de la nature, le règne animal d'abord et le règne végétal ensuite, offrent de riches matériaux à l'instituteur. Il faut seulement avoir soin d'éviter les classifications scientifiques et l'analyse

anatomique, qui rebuteraient inutilement la jeunesse. L'essentiel ici, c'est la description et la peinture des objets, leur vue immédiate. Les animaux, par exemple, seront représentés avec leurs caractères extérieurs distinctifs, leurs qualités, leurs aptitudes, leurs instincts, leur utilité propre, leur genre de vie, tout cela animé et égayé de traits tirés de la vie des animaux ou de citations piquantes empruntées aux fabulistes.

Dans le domaine de l'histoire, c'est par la Bible que s'ouvrira l'enseignement intuitif. L'enfant s'y trouve bien un peu étranger dans le principe, mais c'est au maître à le familiariser peu à peu avec ce que les scènes bibliques ont d'étrange aux yeux de l'enfance. Les gravures sont un puissant moyen de parler à l'esprit et au cœur de l'enfant. Un autre moyen de se faire comprendre, c'est l'emploi de la forme biographique ou le choix de traits tirés de la vie domestique, la seule qui soit bien connue de l'enfant avant son entrée à l'école. Les tableaux chronologiques ne conviennent pas à l'enfance. Il ne faut pas non plus tenir à l'enchaînement pragmatique des événements.

Ce qu'il y a peut-être de plus étrange dans l'enseignement biblique, c'est le langage. Le maître aura soin de rendre son récit *intuitif*, en présentant les faits sous un jour accessible à l'enfant et en prenant garde de ne pas dénaturer le texte par des embellissements de son invention.

Etranges aussi pour l'enfant sont ces mœurs de l'Orient, cette vie nomade et patriarcale, ces querelles de citernes, la manière de bâtir des anciens. Tout cela doit être rendu intuitif par la description et le dessin. Et, certes, il y a quelque chose de plus attrayant au regard et de plus propre à la culture intellectuelle dans l'image de la tente des patriarches ou d'un palais à terrasse, que dans la représentation d'une de ces maisons comme on en voit tous les jours à la campagne ou en ville. Pour bien comprendre les récits bibliques, une connaissance exacte de la géographie est d'une indispensable nécessité. Mais comme on ne peut pas l'exiger des enfants, on se borne à leur en donner l'idée par la description et le dessin de ce qu'étaient le désert, l'oasis d'Elion, la ville de Jérusalem. Les particularités du climat, de la végétation (flore) et du règne

animal (faune) peuvent aussi être rendues sensibles au moyen de gravures⁽¹⁾.

L'école initie les élèves à la vie en les introduisant de bonne heure dans un monde étranger, qui élargit leurs vues et étend, pour ainsi dire, le cercle de leur esprit, en l'amenant à une appréciation plus élevée des choses humaines. Les 2 ou 3 ans qu'on passe à retenir les enfants dans le cercle étroit de leurs observations de la vie journalière, sont donc un temps perdu pour le véritable but que doit se proposer l'école. Car la matière de l'enseignement intuitif étant déjà plus ou moins connue des élèves, le but essentiel de cet enseignement ne peut être d'ajouter aux connaissances de l'enfance. Il consistera uniquement à développer leur intelligence et à transformer leurs idées en notions exactes et logiques, ce qui repugne au véritable caractère que doit revêtir l'éducation de la jeunesse.

D'où nous concluons que, pour être utile au développement intellectuel et réellement éducatif, l'enseignement intuitif doit revêtir les conditions suivantes : 1^o tirer la matière de ses exercices, non de la vie journalière de l'enfant, mais des régions encore inconnues à l'enfant; 2^o ne pas dépasser la portée de l'enfant et se mouvoir dans la sphère de l'intuition simple, c'est-à-dire demeurer étrangère aux abstractions et à tout ce qui est compliqué et complexe; 3^o le rôle du maître doit être d'établir et de maintenir un lien continu dans l'enseignement intuitif, que les intuitions secondes fassent suite aux premières, et que celles-ci servent pour ainsi dire d'illustration aux subséquentes; 4^o l'enseignement intuitif, au lieu de former une branche séparée, s'appropriera à toutes les branches, en commençant par le degré inférieur.

Rien n'empêche sans doute que le maître, lorsqu'il a affaire à des enfants auxquels manque le talent de s'exprimer et d'observer, n'engage avec eux un entretien sur leurs noms, prénoms, sur leur âge, leurs parents, l'école, etc., etc. »

L'article sur l'intuition que nous venons de traduire a donné lieu à des appréciations très diverses, car la méthode pestalozzienne que combat le

(1) Nous avons déjà fait ressortir l'importance de l'emploi des gravures dans l'enseignement de l'histoire et de l'histoire nationale en particulier. Il serait à désirer que cette question fût portée devant la Commission des livres des cantons français.

collaborateur du dictionnaire encyclopédique de Schmid, a encore des partisans prononcés. Un des écrivains de la *Schweizerische Schulzeitung* ne peut se décider à laisser passer sans observation les idées émises par Völter sur l'intuition et combat l'idée de substituer le système intuitif de Völter à celui de Pestalozzi.

Comme il importe de se faire une juste idée de la valeur ou des avantages et des inconvénients des deux méthodes, nous donnons en raccourci un exposé des objections du collaborateur de la *Schweizerische Schulzeitung*, que nous croyons être M. Kettiger, l'ancien directeur de l'école normale d'Argovie.

« Völter, dit M. K., place la valeur principale de l'enseignement intuitif dans le choix de l'objet de cet enseignement, partant sur son but positif réel, si l'on peut ainsi dire. Pestalozzi et ses disciples ont, au contraire, surtout en vue l'influence, l'*action subjective* de cet enseignement.

» Pestalozzi tend surtout à exercer les organes pour développer dans l'homme l'activité énergique ; Völter ne considère dans l'intuition qu'un moyen d'acquérir des connaissances, d'initier les enfants aux choses qu'ils ne connaissent pas. L'école de Pestalozzi veut familiariser l'enfant avec les objets qui l'environnent, par la pensée qui a fait dire à la sagesse éternelle : « Vous avez des yeux et vous ne voyez pas ; vous avez des oreilles et n'entendez pas. » Pestalozzi et ses disciples disent encore dans le même sens : « Faites bien connaître à l'enfant ce qui l'environne et vous aurez posé un fondement solide pour la connaissance des choses plus éloignées. » Völter estime que ce qui forme le milieu ordinaire de l'enfance lui est assez familier ou lui sera suffisamment connu dans la suite. Il veut qu'on ne présente à l'esprit de l'enfant qu'un objet à la fois. L'école de Pestalozzi lui en présentera tour à tour un et plusieurs. L'étude d'un seul objet à la fois donne, il est vrai, à l'esprit de la profondeur, de la pénétration. Mais la comparaison de plusieurs objets donne du coup-d'œil et la facilité de découvrir l'unité dans la variété. Enfin, Völter craint que l'enseignement intuitif ne dégénère fatallement en abstraction logique et systématique. Mais, tout en reconnaissant qu'entre des mains inhabiles, l'intuition peut dégénérer en abstractions déplorables, les disciples de Pestalozzi estiment que l'abus possible ne doit pas exclure l'usage d'une méthode si favorable au développement de l'entendement humain. »

Le contradicteur de M. Völter a trop éprouvé par lui-même les bons effets de l'intuition pestalozzienne et le plaisir extrême qu'y prenaient les enfants, pour ne pas se croire autorisé et obligé, en quelque sorte, de

rompre une lance en faveur d'une méthode aussi féconde et aussi propre à développer la vie intellectuelle et la force intensive des facultés de l'enfance.

A. DAGUET.

Quelques mots sur les bibliothèques des instituteurs.

(Suite.)

Dans un précédent article, nous avons essayé de faire ressortir l'importance des bibliothèques, qu'on pourrait appeler les arsenaux de l'intelligence, pour chaque personne en général, mais tout particulièrement pour les membres du corps enseignant, qui, plus que les tous autres, ont besoin d'avoir constamment l'œil ouvert sur le mouvement des sciences et des lettres. Nous parlerons spécialement aujourd'hui des bibliothèques des instituteurs.

C'est une vérité reconnue depuis longtemps et très souvent énoncée que les livres sont les outils de l'instituteur. Or, comme un ouvrier, même le plus habile, ne peut se passer d'outils, de même l'instituteur ne saurait accomplir son travail sans livres. Nous ne parlons pas ici de ces livres *ad hoc* qu'on nomme *manuels*, sur la valeur et l'importance incontestables desquels nous nous sommes exprimés plus d'une fois carrément. Non; nous avons en vue, en ce moment, tout ouvrage scientifique, esthétique ou littéraire dans lequel on peut puiser des connaissances qui, quoique ne se rattachant pas d'une manière immédiate aux objets d'enseignement, au programme de l'école, concourent cependant puissamment au développement général de celui qui se les assimile. Et ce développement général, harmonique des facultés, est bien désirable. « Pour » qu'une vérité, a dit un auteur (Joseph de Maistre si nous ne nous « trompons), soit bien comprise et qu'elle reste solide sur sa base, il » faut qu'elle soit étayée par mille autres. »

L'instituteur a donc besoin de livres. Nous sentons tous cette nécessité, et il n'y a personne d'entre nous qui ne consacre une part de ses économies à l'achat de bons ouvrages. Au riche, un salon, des meubles splendides, des tableaux de prix, des bibliothèques de luxe, des vases et des fleurs artificielles ; à l'instituteur, des livres. C'est le plus bel ornement de son modeste intérieur.

Mais les livres sont chers et le traitement des instituteurs est peu élevé. Il n'appartient pas au maître d'école d'avoir, ici comme ailleurs, beaucoup d'ambition : sa famille réclame le fruit de ses sueurs, et un livre

de plus dans la bibliothèque, c'est peut-être un objet de première nécessité de moins à l'actif du ménage.

Il importe donc que l'instituteur puisse se procurer à bon marché et sans trop de peine les livres dont il a besoin. A cet effet, il trouve une ressource précieuse dans les bibliothèques.

Dans les villes, ces ressources sont nombreuses, car, à côté des bibliothèques publiques, dont quelques-unes sont considérables (1), il y a un certain nombre de cabinets de lecture plus ou moins bien assortis. Cependant, ce n'est pas suffisant. Les bibliothèques publiques sont riches, il est vrai; mais comme la plupart renferment spécialement des ouvrages savants ou rares, ceux-ci sont plutôt à la portée des hommes qui sont obligés de faire des recherches historiques ou scientifiques. Les cabinets de lecture ne remplissent pas non plus le but complètement: ici, les volumes qui sont à la disposition des abonnés sont généralement plus modernes que dans les bibliothèques publiques, mais chaque cabinet a sa spécialité bien marquée, et les romans y dominent toujours. En outre, le prix d'abonnement, quoique paraissant minime au premier abord (il est, en général, d'un franc par mois), finit par devenir assez lourd.

Toutes ces considérations montrent clairement que, malgré les ressources nombreuses dont peuvent disposer les instituteurs dans les grands centres, on ne peut pas dire, cependant, qu'il ne reste rien à désirer. Au contraire, il y a quelque chose à créer partout: *une bibliothèque spéciale pour les membres du corps enseignant.*

Pour qu'une bibliothèque pareille remplisse bien le but pour lequel elle est fondée, il faut qu'elle revête, de prime abord, deux caractères fondamentaux: 1^o être appropriée aux besoins de ses lecteurs; 2^o offrir toutes les facilités possibles pour le roulement des livres.

Ceci nous conduit, maintenant, à parler de la bibliothèque des instituteurs neuchâtelois, qui va s'ouvrir au chef-lieu.

Les bibliothèques des régents datent, dans le canton de Neuchâtel, de l'année 1833. A cette époque, il fut décidé qu'une bibliothèque serait organisée dans chaque district, et l'exécution suivit de près cette décision. Ces six bibliothèques (ou pour parler plus vrai ces cinq, puisque les districts du Locle et de Chaux-de-Fonds en fondèrent une en commun) s'accrurent assez rapidement pendant les premières années, grâce à de nombreux dons faits par des auteurs neuchâtelois ou d'autres personnes amies des instituteurs. Mais ce zèle ne se soutint pas, et, depuis longtemps,

(1) La bibliothèque publique de la ville de Neuchâtel renferme environ 50,000 volumes.

ces bibliothèques sont restées dans une stagnation persistante. On comprend parfaitement pourquoi tel auteur ou telle personne fait volontiers don d'un ou de deux exemplaires d'un ouvrage ; mais lorsque, pour être généreux jusqu'au bout, il faut en donner cinq, le sacrifice paraît alors un peu grand, et l'on s'abstient. Il résulta de cet état de choses que les bibliothèques n'étant plus alimentées par des ouvrages nouveaux, rencontrèrent peu à peu de l'indifférence, et, dans quelques localités, cette indifférence se changea bientôt en abandon complet ; les livres furent enfermés dans une armoire et personne ne les demanda plus.

Frappés de ces inconvénients, quelques instituteurs eurent l'idée de fondre en une seule les cinq bibliothèques de district. Ils pensèrent, avec raison selon nous, qu'il serait plus facile d'augmenter cette bibliothèque unique, et, quant aux facilités de circulation, ils trouvèrent aussi, se basant sur ce qui se fait dans le canton de Vaud, que, de Neuchâtel, les livres pourraient être envoyés aisément aux extrémités du canton. Après quelques discussions dans lesquelles les adversaires du nouvel état de choses avancèrent des arguments qui, certes, avaient bien leur valeur, la majorité se décida néanmoins, à tenter le changement proposé. Le comité central, actuellement dans le district de Neuchâtel, se mit alors à l'œuvre pour réaliser l'idée. Le Conseil d'Etat approuva la demande qui lui fut faite, et M. Monnier, directeur de l'éducation publique, fit obtenir, pour la nouvelle bibliothèque, une place à l'Académie. D'un autre côté, le Conseil fédéral accorda aux instituteurs neuchâtelois la franchise de port pour la circulation des livres.

Tous les obstacles étant maintenant levés, nous espérons que, pour cet hiver, la nouvelle bibliothèque pourra être mise à la disposition des instituteurs, et nous ne doutons pas que ceux-ci ne se hâtent d'en profiter.

Comme on le voit, les principes que nous posons tout à l'heure sont heureusement réalisés par la bibliothèque centrale des instituteurs de Neuchâtel, qui pourra s'augmenter rapidement, dont les ouvrages sont appropriés aux instituteurs et les facultés de circulation assurées. Nous aimerais voir partout se réaliser cette bienfaisante et salutaire idée.

Dans un dernier article, nous essaierons quelques remarques au sujet des ouvrages ou des genres d'ouvrages que doit renfermer une *bibliothèque pour les instituteurs*.

Ch. BIOLLEY.

— 249 —

LE PARTICULARISME SUISSE.

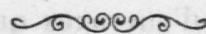
A l'ouverture de la 16^e session annuelle des philologues, hommes d'écoles, et orientalistes allemands, à Stuttgart, le 26 octobre 1856, le célèbre poète Uhland ayant été choisi pour présider l'assemblée, s'exprima de la manière suivante : « Je suis redévable de l'honneur que vous me faites à ma qualité de Wurtembergeois. Et en vérité je suis fier d'être Wurtembergeois, car, je l'avoue, je suis partisan du *particularisme*. Je désire que tous les Wurtembergeois soient Wurtembergeois et ne rougissent jamais de leur pays. De même je désire que tous les Prussiens soient de vrais Prussiens et ne rougissent pas de l'être. Je fais le même vœu pour les Bavarois, les Saxons, les Hessois et tous les autres peuples allemands. Je désire de plus que de ce développement spécial naisse une noble émulation qui mène au développement général de l'Allemagne. Et c'est au particularisme ainsi conçu que je porte un toast. »

La *Gazette des instituteurs suisses*, en rapportant ces paroles, que nous traduisons aussi littéralement que possible, fait les réflexions suivantes :

» L'application de ces idées à notre patrie est aisée à faire. La vraie liberté aime la *décentralisation*, le *particularisme*; car la trop grande unité, la trop forte centralisation est un principe monarchique et tend même à l'absolutisme. »

Examinant à notre tour l'idée d'Uhland et le commentaire de la *Gazette des instituteurs*, idée que nous approuvons en général, nous ajouterons seulement que si l'unitarisme a été un grand danger pour la liberté intérieure et pour l'indépendance de notre patrie, il y a maintenant peut-être une réaction dangereuse dans le sens du cantonalisme. Là encore la sagesse est dans l'évitement des extrêmes et la conciliation des deux principes que les institutions fédérales ont réalisée. N'oublions pas que pendant des siècles on s'est plaint en Suisse du manque d'unité, du relâchement total du lien fédéral. *Diversité dans l'unité des formes*, c'est la loi extérieure de la Suisse. Mais n'oublions pas non plus qu'au dessus de la loi extérieure de l'unité, il y a l'*union des cœurs* dont l'*unité politique* ne doit être que la formule, le symbole.

A. D.



QUESTIONS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE.

Un honorable instituteur du canton de Vaud nous prie de poser la question suivante, *rendue nécessaire, dit-il, par la solution d'une des questions résolues dans le n° 15 de l'Éducateur* :

« Depuis quelle date l'île de Reichenau, dans le lac inférieur de Constance, fait-elle partie de la Suisse, et à quel canton appartient-elle ? »

La réponse est aisée à donner. L'île de Reichenau, sans appartenir à la Suisse et à aucun des cantons voisins, a toujours été en grande relation avec ce pays. Aux IX^e et X^e siècles, elle était en communauté de prières et d'études, en échange continual de professeurs et de livres avec l'abbaye-sœur de St-Gall. Qui plus est, l'abbaye de Reichenau appartenait à l'évêque de Constance, *allié des Suisses*. En troisième lieu, l'abbaye dont nous parlons avait dans l'Argovie et la Thurgovie de grands domaines, qui ont passé à la Suisse en 1803, à la suite d'un traité entre la Confédération et le grand-duché de Bade, auquel l'abbaye de Reichenau a été annexée *en 1803 seulement*. Aussi les auteurs des dictionnaires géographiques de la Suisse, M. Lutz et son traducteur J.-L.-B. Leresche, n'ont-ils pas hésité à faire figurer l'île de Reichenau dans leurs ouvrages. Ces quelques mots, auxquels il serait aisément d'ajouter, suffiront sans doute pour édifier l'auteur de la question.

A. D.

Erratum. — Le Comité cantonal vaudois s'empresse de rectifier une erreur involontaire de sa part relative à l'auteur du mémoire publié dans l'*Educateur* sur « l'influence des parents, des autorités, des pasteurs et des instituteurs dans l'éducation de la jeunesse. » Ce mémoire, qui a obtenu le premier prix, était dû à M. Maillard, instituteur à l'école moyenne de Nyon ; celui de feu M. Marion sur cette question n'avait obtenu que le second prix. — L'erreur provient d'une confusion entre les mémoires sur les deux questions. M. Marion avait obtenu le premier prix pour celui sur « l'enseignement des sciences naturelles dans les écoles primaires, au point de vue intellectuel et moral des élèves, » mémoire dont l'*Educateur* de 1866 a publié quelques extraits.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Ouvrages de Curti, intitulés : **Storia svizzera per le scuole del Popolo**. Lugano, chez Veladini (1850). — **Racconti ticinesi della vita di celebri artisti**, etc. Chez Colombi, à Bellinzona (1866).

(Suite.)

Le second ouvrage de M. Curti, les *Racconti ticinesi* ou *Récits tessinois tirés de la vie d'artistes célèbres et d'autres hommes et femmes illustres, pour servir à l'histoire nationale*, mérite une attention particulière par la nouveauté piquante des faits qu'il renferme et par l'esprit profondément helvétique qui règne dans les 108 pages du volume que nous nous

faisons un devoir et un plaisir de recommander à tous ceux qui sont en état de lire un livre écrit en langue italienne.

On est un peu étonné de voir cette galerie d'illustrations tessinoises s'ouvrir par le général Dufour, dont le biographe a cru devoir esquisser la carrière vénérée, parce que Dufour, dit M. Curti, est citoyen tessinois et se fait gloire de cette bourgeoisie d'honneur que lui ont conférée ses concitoyens de langue italienne.

Parmi les Tessinois véritables, biographiés par M. Curti, un des plus intéressants est Giacomo Mercoli, graveur de premier ordre, et qui cependant ne voulut jamais quitter son lieu natal, Magena. Le marquis Cagnola vint un jour de Milan près à Magena pour l'engager à se rendre à Milan, où on l'appelait à faire la gravure du grand arc-de-triomphe de la rue du Simplon. Ayant demandé à un paysan, aux pieds et jambes nus, qui prenait de l'eau à la fontaine dans un baquet à une seule main, où était la demeure de Mercoli, il se trouva que le paysan qui portait son eau était Mercoli lui-même. Remis de son étonnement, le marquis chercha en vain à emmener Mercoli : « Je travaillerai volontiers à l'œuvre demandée, dit-il, mais à condition que je ne sois pas obligé de quitter mon village. » On doit à Mercoli les dessins d'ornement qui embellissent la salle de la Cour royale de Milan et de la villa de Monza, les dessins du grand théâtre de Milan, la gravure de la bataille de Lodi, le dessin des ornements retrouvés dans les fondements de la place Trajane, à Rome. Il travaillait pour l'architecte de Saint-Pétersbourg, Quarenghi, pour Bianchi, de Naples, pour San Micheli, de Vérone, etc., etc. Il est mort en 1827.

Une autre figure intéressante de la galerie tessinoise est celle de Marguerite Borrani, de Brissago, qui, en 1512, épargna, par sa présence d'esprit, à son village perdu sur la rive droite du lac *Verbano*, les inconvénients d'une occupation française et d'une occupation suisse. Marguerite cependant appartenait au parti qui voulait la jonction à la Suisse et non à la Lombardie. Elle manifestait ses sentiments à cet égard avec beaucoup de vivacité et contribua à faire triompher le parti suisse dans le petit pays de Brissago, qui demanda son annexion à la Diète suisse et l'obtint en 1820. L'histoire de la Suisse a donc là à enregistrer le nom d'une noble femme de ce pays qu'on se plait souvent et bien injustement à regarder comme moins suisse que d'autres.

(A suivre.)

A. D.

Réflexions sur l'instruction et l'éducation populaires par V. Bouvard, ancien disciple du P. Girard. (Voir aux annonces.)

Le n° 26 du *Progrès* de Bruxelles a consacré les lignes suivantes à cet ouvrage, dont nous avons donné dernièrement un compte-rendu :

« Tous les peuples civilisés se préoccupent sérieusement de l'organisation vaste et stable de l'instruction et de l'éducation populaires, et à juste titre, car de la formation intellectuelle des peuples dépendra l'avenir du monde.

En Belgique, nous avons, dans ces derniers temps, vu agiter les questions les plus graves, les plus brûlantes relatives à l'enseignement. Dans ces colonnes mêmes, nous avons maintes fois examiné des écrits pour adhérer à certaines idées et pour en repousser d'autres.

Ceux qui ont abordé le vaste sujet de l'affranchissement de l'homme par la diffusion des lumières, étaient sans doute tous animés des meilleurs

sentiments ; mais, malheureusement, tous n'étaient pas également pratiques et compétents : tous ne se tenaient pas dans les bornes du possible ; beaucoup se laissaient entraîner par leur enthousiasme, voire même par l'esprit de parti, là où le salut de l'humanité entière est en jeu.

Au milieu de ces débats, qui n'ont pas encore trouvé une solution chez nous, mais qui doivent, par la force des choses, bientôt en trouver une, il nous parvient, d'outre nos frontières du midi, un ouvrage qui, embrassant la grande question dans toute son étendue, la traite sainement au point de vue théorique, et péremptoirement au point de vue pratique.

Comme il nous serait impossible d'offrir à nos lecteurs une analyse complète du remarquable livre de M. Bouvard, et que notre vif désir est de voir se répandre dans notre pays les idées d'un ancien disciple du P. Girard, nous donnerons dans le *Progrès* quelques extraits de l'ouvrage, que nous recommandons instamment à tous ceux qui s'occupent de l'instruction et de l'éducation populaires. Nous avons la certitude que nos lecteurs reconnaîtront avec nous dans M. Bouvard un auteur sagement convaincu et pratiquement inspiré, enfin un digne défenseur de l'humanité. »

E. V. D.

Ouvrages reçus par la rédaction et dont il doit être rendu compte :

Le *Glossaire neuchâtelois*, de M. Bonhôte. — *Après l'Ecole*, de M. Jeanneret, de la Chaux-de-Fonds. — *Guide du voyageur à Neuchâtel*, de MM. Favre, professeur, et Dr Guillaume. — *Géométrie pratique*, de M. F. Moret, professeur de mathématiques, à Fribourg.

CHRONIQUE SCOLAIRE

EXPOSITION UNIVERSELLE. — La délégation de la Société des instituteurs de la Suisse romande chargée de visiter la partie scolaire de cette exposition, se met en route le 15 août. Cette délégation se compose : 1^o d'un président-rapporteur général, en la personne de M. le professeur Daguet, désigné par le comité central, soit par sa commission spéciale revêtue de pleins pouvoirs pour organiser tout ce qui concerne cette visite ; 2^o des six délégués des cantons qui ont accordé des subsides (Berne, Vaud et Neuchâtel), nommés ou présentés par les sections cantonales ; 3^o de trois ou quatre adjoints agréés par la dite commission et faisant le voyage à leurs frais.

Au sujet de la composition de cette délégation, nous apprenons avec regret que M. Villommet, président du comité neuchâtelois, l'initiateur de l'œuvre, qui a montré tant de zèle, de dévouement et de désintéressement pour la mener à bonne fin, et qui avait été nommé par la commission susmentionnée délégué spécial de la société aux *Conférences pédagogiques* qui doivent avoir lieu à Paris du 20 août au 20 septembre, a cru devoir refuser sa nomination, se basant sur des circonstances qu'il considère comme impérieuses pour lui, entr'autres celle de ne pas priver son école de ses leçons pendant la durée de ce voyage, du moment surtout où l'un de ses collègues de l'enseignement primaire est déjà obligé de le faire comme délégué officiel, nommé par le Conseil d'Etat. Cette susceptibilité témoigne toujours plus en faveur de ce digne champion de l'éducation populaire ; les autorités et la population de Neuchâtel doivent se

féliciter d'avoir au nombre de leurs instituteurs des citoyens aussi scrupuleux quand il s'agit de l'accomplissement de leurs devoirs.

VAUD. — M. le ministre Gaberel, de Genève, membre en même temps du clergé vaudois, vient de donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il porte au progrès intellectuel et moral de notre peuple. Au commencement de l'année, il avait déjà fait don au département de l'instruction publique et des cultes, de 200 exemplaires de son ouvrage intitulé : *Au nord et au midi*, pour être distribués à nos *bibliothèques populaires*. Dernièrement encore, il a fait don pour la même destination de 200 exemplaires d'un autre ouvrage sorti de sa plume, intitulé : *Souvenirs religieux*. La Société de Toulouse pour la propagation des livres religieux et utiles, laquelle avait édité à ses frais ce dernier livre du pasteur Gaberel, a bien voulu s'associer à cet acte de générosité, en livrant ces 200 exemplaires gratis. Comme cela a eu lieu pour le précédent, cet ouvrage sera prochainement distribué gratis aussi aux *bibliothèques populaires et à celle des régents*.

Il est à espérer que le peuple vaudois appréciera toujours plus les avantages que lui offrent ces intéressantes institutions. Elles se multiplient et l'on sait que l'Etat fait de son côté d'importants sacrifices en leur faveur.

BERNE. — M. Bach de Steffisbourg, rédacteur du *Berner Schulfreund*, se retire de la rédaction de cette feuille, qu'il rédige depuis six ans, et donne comme motif de sa retraite son peu de loisirs, le besoin de repos et l'éloignement du lieu d'impression. La feuille, en effet, s'écrit à Steffisbourg et s'imprime à Berne.

En prenant congé de ses lecteurs, l'honorable M. Bach trace un tableau plein de vérité des difficultés qu'offre la rédaction d'une feuille pédagogique. Comme ce tableau convient à l'*Educateur* et à toute autre feuille aussi bien qu'au *Berner Schulfreund*, nous croyons opportun d'en tracer les principaux traits : « Ecrire sur l'éducation est une entreprise de » grande responsabilité; car Messieurs les instituteurs, qu'il me soit permis de le dire à mes chers collègues, ne sont pas faciles à contenter. » Pour celui-ci la feuille est trop orthodoxe, trop attachée aux anciennes croyances; pour l'autre, au contraire, elle fait trop de concession aux idées nouvelles, à l'esprit du siècle. Au point de vue pédagogique, la difficulté n'est pas moins grande; les uns voudraient un journal qui ne fit que de la didactique et leur livrât des matériaux tout faits pour leurs leçons; d'autres en revanche ne mettent aucune importance à ce côté pratique, quotidien et banal de l'enseignement, veulent être instruits et éclairés par des mémoires d'une certaine portée d'esprit et où la spécialité domine. Enfin, il est une troisième classe de lecteurs qui aiment par dessus tout les nouvelles et les anecdotes scolaires. Contenter tout ce monde, dépasse les bornes de la capacité d'un homme et même de plusieurs. » M. Bach fait suivre ce tableau des tribulations d'un journaliste pédagogique, d'un aperçu sur la manière dont il a compris et croit avoir rempli le programme de sa carrière de publiciste scolaire. En fait de religion, tout en se plaçant sur le terrain du christianisme positif, il a cherché à adoucir les aspérités, à combattre les extrêmes. « La vérité remportera la victoire à la fin, dit M. Bach, qui cite le mot rassurant de Gamaliel; si l'œuvre est humaine elle tombera, si elle est de Dieu rien ne l'étouffera. » Sous le rapport pédagogique, même éclectisme, M. Bach

a travaillé aussi à combler le fossé qui s'est creusé entre le presbytère et l'école, en partant de l'idée que « l'union seule rend fort et prospère. »

— Dans le récit d'une visite faite à l'école secondaire de Grosshöch-tetten, dans l'Emmenthal, au mois de juin dernier, un collaborateur du *Berner-Schulfreund* parle avec beaucoup d'éloge de cette école de 60 élèves où l'on fait des progrès remarquables en chimie, mathématique, trigonométrie sphérique. Un problème très difficile dans cette dernière science avait été posé en manière de concours à la fin de l'année scolaire. Il fut heureusement résolu et le prix annoncé délivré à l'élève intelligent qui l'avait gagné. Ce prix était l'*Histoire de la Suisse*, de Daguet, c'est-à-dire probablement la traduction allemande que vient d'en faire paraître à Aarau, chez Sauerländer, M. Haguenuer, professeur émérite à l'école cantonale d'Aarau. L'auteur de l'article fait des vœux pour que l'établissement d'école secondaire de l'Emmenthal ait pour résultat de contribuer à combler l'abîme qui sépare encore, dans cette contrée fertile, la classe des riches propriétaires d'un prolétariat nombreux et inquiétant pour l'avenir de ce beau pays.

— La capitale de ce canton a vu se réunir dans son sein, les 28 et 29 juin dernier, les gymnastes de toutes les parties du canton. Massés sur la plate-forme de la Collégiale, les gymnastes se sont rendus, drapeaux et musique en tête, sur le Wylerfeld, où M. le conseiller d'Etat Kummer, directeur de l'instruction publique, les a harangués, en faisant ressortir deux faits : le rôle que la gymnastique a joué à Waterloo et la part qu'elle a eu à la victoire de Sadowa. — Les exercices ont bien réussi.

ARGOVIE. — Au moyen d'un legs de M. Brandolf Siebenmann et d'une somme de 10,000 fr., détachée d'un capital destiné à pensionner les veuves des prédicateurs, on est parvenu à fonder un fonds de retraite pour les instituteurs et les institutrices. On travaille aussi à détourner les parents de l'habitude de faire des cadeaux aux instituteurs et institutrices pour les engager à verser la somme allouée à ces cadeaux à la caisse de retraite. « De cette manière, dit un journal, le corps enseignant ne perdrait rien ; le fonds de retraite serait plus tôt institué et l'accusation de partialité adressée aux instituteurs tomberait d'elle-même. » C'est bien ! Mais le journal en question a soin de nous apprendre que l'*autorité a défendu aux instituteurs de recevoir des cadeaux !....* On ne s'est donc pas borné à la persuasion ; toujours des défenses, toujours des mesures *autoritaires*. Quand comprendra-t-on la liberté ?

GLARIS. — La riche commune de Mollis a décidé de réduire le traitement de l'instituteur communal de 1200 à 1000 fr. L'instigateur de cette mesure est le fameux démocrate (le nom d'ochlocrate serait plus à sa place) Balz Winteler. Le raisonnement du dit Winteler, tel que nous l'apprend la feuille hebdomadaire du district du Lac et de Gaster, est celui-ci : Le salaire des ouvriers a été diminué, donc on doit diminuer aussi celui de l'instituteur.

GRISONS. — La lésinerie du Grand Conseil de ce canton relative aux traitements des instituteurs a provoqué la démission de M. Largiader, directeur de l'école normale. C'est une perte sensible pour ce pays, auquel M. Largiader rendait de signalés services. C'est aussi un bien triste spectacle que celui d'hommes de cœur et de talent contraints *moralement* à quitter des fonctions pareilles par suite de circonstances qui n'indiquent

rien moins que l'amour du progrès ! Que d'anomalies de ce genre encore dans notre patrie, où, dans les banquets surtout, résonnent les mots de progrès et de lumière.

TESSIN. — La feuille officielle de ce canton donne un aperçu des dons faits ces dernières années en faveur de l'éducation publique. C'est d'abord Don Georges Bernasconi, prêtre de Mendrisio, qui a donné 10,000 fr. à sa commune pour y élever une salle d'asile pour l'enfance (1865); c'est ensuite l'avocat Chicherio, de Bellinzona, qui a légué une rente annuelle de 100 fr. à l'asile pour l'enfance de Bellinzona (1866); c'est, en troisième lieu, M. Joseph Galli, négociant à Lugano, qui a fait aussi des dispositions testamentaires en faveur de la salle d'asile de cette ville. « Puisse, dit l'*Educatore*, l'exemple de ces hommes généreux, qui, au lit de mort, se sont souvenus des vrais besoins du peuple, trouver des imitateurs nombreux. »

ITALIE. — Les journaux politiques abusent l'opinion sur l'état de ce pays, où il y a décidément un grand mouvement de progrès dans l'éducation populaire. En voici quelques exemples empruntés à l'*Istruzione* (*l'Instruction*), journal hebdomadaire des hommes d'école (en italien : *delli Insegnanti*), publié à Turin depuis cette année et qui en est à son neuvième numéro :

Le Conseil provincial de Modène a décrété l'établissement d'un cours normal pour l'enseignement de l'agriculture aux maîtres d'écoles rurales. Le cours se donnera du 15 août au 15 octobre et comprendra 12 instituteurs.

La municipalité de Trévise, dans le Vénitien, décernera une médaille d'or de 300 fr. à l'auteur d'un livre de lecture joignant l'agréable à l'utile. Les manuscrits devront être remis le 31 décembre prochain. L'auteur conserve la propriété de ses ouvrages.

L'Italie envoie à Paris cinq instituteurs élémentaires, un de Florence, un de Turin, un de Milan, un de Naples et un de Gênes; ces cinq instituteurs, présidés par M. Manco Macchi, député au Parlement italien, se rendront prochainement à Paris, où l'on trouve réunis, au dire de l'*Istruzione*, les plus remarquables produits de la didactique et de la pédagogie.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.

ANNONCES

En vente, au prix de 1 fr. 75 c.:

RÉFLEXIONS SUR L'ÉDUCATION ET L'INSTRUCTION POPULAIRES

par M. Bouvard, ancien élève du Père Girard et secrétaire de l'Académie de Chambéry,

DÉPOTS. { A Lausanne, librairies Blanc et Rouge.
{ A Genève, librairie Dérogis, rue du Rhône.
{ A Neuchâtel, librairie Sandoz.
(A Fribourg, chez Josué Labastrou, Hôpitaux-Derrière.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE J.-L. BORGEAUD, ÉDITEUR